

COMPTE RENDU DES AFFAIRES TRAITÉES PAR LE MAIRE GRACE AUX  
DÉLÉGATIONS.

LE MAIRE. - Mesdames et Messieurs, je vais tout d'abord vous faire passer le registre des délégations que vous m'avez données en vertu de la loi de décembre 1970.

Voici le compte-rendu des opérations effectuées à ce jour :

ARRETE N° 42 en date du 24 FEVRIER 1972 portant paiement aux P.T.T. d'une facture pour une installation nouvelle au profit du GROUPE SCOLAIRE de la BRETAGNE BELLEVUE. - Montant : 60 000 Frs CFA.

ARRETE N° 43 en date du 24 FEVRIER 1972 portant paiement de l'avenant d'assurance pour extension de garantie sur différents véhicules communaux, entre la PRUDENCE AUTOMOBILE et le MAIRE de SAINT-DENIS. Montant : 8 420 Frs CFA.

ARRETE N° 47 en date du 25 FEVRIER 1972 pour la passation d'un contrat entre la SOCIETE d'EDITION de la REVUE FRANCAISE et la COMMUNE de SAINT-DENIS pour la publication d'un article et de photos concernant Saint-Denis. - Montant : 296 675 Frs CFA.

ARRETE N° 55 en date du 7 MARS 1972 portant remboursement à Monsieur BOEUF d'une part du coût de l'extension payée par lui à Moufia en 1966. - Montant : 13 024 Frs CFA.

ARRETE N° 56 en date du 10 MARS 1972 pour la passation d'un marché de gré à gré entre la Commune de Saint-Denis et la SPIE/BATIGNOLLES, pour la réalisation des travaux d'éclairage du plateau E.P.S. de la SOURCE. Montant des travaux : 2 423 910 Frs CFA.

ARRETE N° 57 en date du 10 MARS 1972 pour la passation d'un marché entre la Commune de Saint-Denis et la Société SAMAT/ERICSSON, pour l'installation d'un autocommutateur CP 210 D6 à la Mairie de Saint-Denis. - Montant : 3 762 000 Frs CFA.

ARRETE N° 58 en date du 13 MARS 1972 pour la passation d'une convention entre la Commune de Saint-Denis et la SOCIETE d'ETUDES et de CONSTRUCTION de MAISONS et d'OUVRAGES (S.E.C.M.O.), pour l'étude du projet d'assainissement 7ème tranche. - Montant des travaux : 170 000 000 Frs CFA.

ARRETE N° 60 en date du 15 MARS 1972 pour la passation d'un marché entre la Commune de Saint-Denis et Monsieur Franck VIRAPIN, pour la fourniture d'agrégats pendant l'année 1972. - Montant du marché : 6 940 000 Frs CFA.

ARRETE N° 63 en date du 16 MARS 1972 pour la passation d'un marché entre la Commune de Saint-Denis et la SEGEFOM pour la réalisation d'un plateau E.P.S. au CHAUDRON S.I.D.R. II. - Montant des travaux : 5 320 814 Frs CFA.

ARRETE N° 64 en date du 16 MARS 1972 pour la passation d'un marché entre la Commune de Saint-Denis et les Pépinières de Bourbon pour la plantation d'arbres au lotissement de COMMUNE PRIMA. - Montant des travaux : 692 000 Frs CFA?

ARRETE N° 73 en date du 22 MARS 1972 pour la passation d'un marché entre la Commune de Saint-Denis et l'U.M.A.B. pour la fourniture de mobiliers scolaires dans différentes écoles de la Commune. - Montant du marché : 1 915 800 Frs CFA

ARRETE N° 74 en date du 22 MARS 1972 pour la passation d'un marché entre la Commune de Saint-Denis et l'U.M.A.B. pour la fourniture de mobiliers scolaires dans différentes écoles de la Commune. - Montant du marché : 3 179 320 Frs CFA

ARRETE N° 75 en date du 27 MARS 1972 relatif à la fin de la prise en location par la Commune d'un immeuble appartenant à Madame CHAUPITRE (ex Madame Moril FONTAINE).